



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET  
BUREAU DE LA COMMUNICATION  
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE  
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 8 avril 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Avis de fin de pollution de l'air par des particules en suspension sur le département du Calvados

Aujourd'hui, lundi 8 avril 2013, les niveaux de particules en suspension dans l'air, sur le département du Calvados, sont passés en dessous du seuil de **50 microgrammes** par mètre cube d'air (50 µg/m<sup>3</sup>), dans les différentes stations de mesure du réseau Air COM (réseau de surveillance de la qualité de l'air en Basse-Normandie) :

La procédure d'alerte des populations concernées est donc levée dans le département du Calvados.

Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture

rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex

Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE

Téléphone : 02 31 30 66 12

[stephanie.boulent@calvados.gouv.fr](mailto:stephanie.boulent@calvados.gouv.fr) – [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)